



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
23 juin 2014  
Français  
Original : anglais

**Pour suite à donner**

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Deuxième session ordinaire de 2014**

9-12 septembre 2014

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire\*\*

### Prorogation de programmes de pays en cours\*\*\*

#### Note du Secrétariat

#### *Résumé*

Conformément à la décision 2009/11 du Conseil d'administration, la présente note informe le Conseil des prorogations d'un an du programme de pays de l'Iraq et du programme commun de pays de la République-Unie de Tanzanie, approuvées par le Directeur général.

La note expose en outre les raisons motivant la demande de prorogation de deux ans du programme de pays du Botswana, la prorogation de deux mois suivant deux prorogations d'un an du programme du Mali et la prorogation de neuf mois suivant celle de deux ans du programme de la Colombie. Le Conseil d'administration est invité à approuver ces demandes de prorogation.

#### *Projet de décision*

##### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des prorogations d'un an du programme de pays de l'Iraq et du programme commun de pays de la République-Unie de Tanzanie, approuvée par le Directeur général, conformément présentées au tableau 1;

\* Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (3 septembre 2014).

\*\* E/ICEF/2014/14.

\*\*\* Nouveau tirage pour raisons techniques (18 août 2014); document paru initialement sous la cote E/ICEF/2014/P/L.17.



2. *Approuve* la prorogation de deux ans du programme de pays du Botswana, la prorogation de deux mois suivant deux prorogations d'un an du programme du Mali et la prorogation de neuf mois suivant celle de deux ans du programme de la Colombie présentées au tableau 2.

Tableau 1  
**Prorogation d'un an des programmes de pays en cours soumise à l'approbation du Directeur général**

<i>Programme de pays appuyé par l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Échéance de la prorogation proposée</i>	<i>Raisons motivant la prorogation</i>
Iraq	2011-2014	2015	– En raison de la crise humanitaire en Iraq et en accord avec les fonds et programmes des Nations Unies, une prorogation d'un an du programme de pays est demandée conformément à la requête du Gouvernement iraquien.
République-Unie de Tanzanie	2011-2015	2016	– S'aligner sur le Plan d'aide au développement prolongé des Nations Unies, conformément aux recommandations de l'équipe régionale du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – Aligner le prochain plan d'aide au développement des Nations Unies sur les priorités nationales du Gouvernement tanzanien, compte tenu des initiatives en cours, des consultations sur le programme de développement pour l'après-2015 et des élections générales prévues en 2015

Tableau 2  
**Prorogation des programmes de pays soumise à l'approbation du Conseil d'administration**

<i>Programme de pays appuyé par l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Échéance de la prorogation proposée</i>	<i>Raisons motivant la prorogation</i>		
			<i>Évolution du pays</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Questions de mise en œuvre et questions diverses</i>
Botswana	2010-2014	2015-2016 <i>Prorogation de deux ans</i>	Aligner le programme de pays en cours sur l'actuel plan national du Gouvernement botswanais qui s'achève en 2016	La prorogation de deux ans permettrait une harmonisation avec l'actuel plan d'aide au développement des Nations Unies et le Plan d'opérations du programme.	La prorogation du programme permettrait à l'UNICEF de poursuivre ses interventions et donc de consolider ses résultats.
Colombie	2008-2012	1 <sup>er</sup> janvier 2015-30 septembre 2015  Prorogation de neuf	La prorogation de neuf mois permettrait d'aligner le cycle du programme de pays de	La prorogation permettrait une meilleure harmonisation des programmes de pays des	La prorogation du programme de pays permettra de poursuivre la mise en œuvre des

<i>Programme de pays appuyé par l'UNICEF</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme à l'origine</i>	<i>Échéance de la prorogation proposée</i>	<i>Raisons motivant la prorogation</i>		
			<i>Évolution du pays</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Questions de mise en œuvre et questions diverses</i>
		mois suivant une prorogation de deux ans	l'UNICEF sur celui du plan de développement.	organismes des Nations Unies et du PNUAD avec le cycle national de planification après les élections de mai 2014.	programmes en cours de l'UNICEF.
Mali	2008-2012	1 <sup>er</sup> janvier 2015-28 février 2015  Prorogation de deux mois suivant deux prorogations d'un an	La prorogation permettrait d'aligner le programme de pays de l'UNICEF sur le PNUAD et le plan national du Gouvernement, qui sont élaborés conjointement.	La prorogation permettrait un alignement sur les descriptifs de programme de pays du PNUAD et du PNUD.	La prorogation permettrait de poursuivre la mise en œuvre du programme de pays jusqu'à ce que le nouveau descriptif de programme de pays soit approuvé.